Le non-sens historique d'Emmanuel Macron



Article rédigé par Jean Sévillia, le 16 février 2017

[Source : Figaro Vox]

Alors qu'Emmanuel Macron a qualifié la colonisation de crime contre l'humanité, Jean Sévillia explique pourquoi une telle déclaration est un non-sens historique. L'historien estime que l'on ne peut pas jeter ainsi «l'opprobre sur les Européens d'Algérie, les harkis, et leurs descendants».

FIGAROVOX. - Lors de son déplacement en Algérie, Emmanuel Macron a accordé un entretien à la chaîne Echorouk News où il qualifie la colonisation d'«acte de barbarie» et de «crime contre l'humanité». Ces qualifications morale et juridique ont-elles un sens historiquement?

Jean SÉVILLIA. - Sur le plan juridique, la première définition du crime contre l'humanité a été donnée en 1945 par l'article 6 de la Charte de Londres qui instituait le Tribunal militaire international, instance qui allait juger les chefs nazis à Nuremberg. Étaient visés «l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile». D'autres textes affineront la définition, comme le statut de Rome créant la Cour pénale internationale, en 1998, sans en changer l'esprit. Or la colonisation est le fait de peupler un pays de colons, de le transformer en colonie, voire, nous dit le dictionnaire le Robert, de procéder à son «exploitation» afin de le «mettre en valeur».

La présence française en Algérie a duré un siècle, avec ses échecs, ses pages grises, mais aussi ses réussites, ses motifs de fierté.

Historiquement parlant, à l'évidence, la colonisation suppose un rapport de domination du colonisateur envers le colonisé, variable en intensité et en durée selon les lieux où elle s'est déroulée, mais elle n'a pas pour but d'exterminer les colonisés, ce qui, sans parler de l'aspect moral, n'aurait même pas été de l'intérêt matériel du colonisateur. Parfois, dans les périodes d'installation du colonisateur, et cela a été le cas, en Algérie, la colonisation est passée par une guerre de conquête, avec son lot de violences inhérentes à toute guerre. Les travaux d'historiens comme Jacques Frémeaux ou le regretté Daniel Lefeuvre nous ont cependant appris à contextualiser les méthodes d'alors de l'armée française, une armée qui sortait des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, et ont montré qu'Abd el-Kader n'était pas non plus un enfant de chœur quand il combattait les Français. Mais cent trente années de présence française en Algérie ne se résument ni à la guerre de conquête des années 1840 ni à la guerre d'indépendance des années 1950. Il y a un immense entre-deux qui a duré un siècle, avec ses échecs, ses pages grises, mais aussi ses réussites, ses motifs de fierté.

Dans les événements tragiques de la fin de l'Algérie française, des Européens d'Algérie ou des musulmans fidèles à la France ont été victimes d'actes constitutifs du crime contre l'humanité.

Qualifier la colonisation d'acte de barbarie ou de crime contre l'humanité est un non-sens historique, un jugement sommaire, manichéen, qui passe sous silence la part positive de l'Algérie française, celle qui a conduit des Algériens musulmans à croire à la France et à s'engager pour elle. L'histoire a pour but de faire la vérité et non de jeter de l'huile sur le feu, mais, s'agissant de «barbarie», on pourrait rappeler que, dans les

événements tragiques de la fin de l'Algérie française, des Européens d'Algérie ou des musulmans fidèles à la France ont été victimes d'actes aujourd'hui constitutifs du crime contre l'humanité. Si on veut vraiment faire de l'histoire, il faut tout mettre à plat.

Dans cet entretien, Emmanuel Macron est revenu sur ses propos parus dans *Le Point* en novembre 2016 qui ont été «*sortis de leur contexte*», notamment quand il évoquait les «éléments de civilisation» apportés par la colonisation française. Comment comprenez-vous cette expression d'«éléments de civilisation»?

Européens et Arabes étant mêlés sur les bancs des écoles au moment où, dans maints États américains, la ségrégation sévissait encore entre Blancs et Noirs.

Je suppose qu'Emmanuel Macron faisait alors allusion, par exemple, à l'œuvre d'enseignement menée par la France en Algérie, certes avec retard, un retard dû à l'impéritie de la IIIe puis de la IVe République. En 1960, 38% des garçons musulmans et 23% des filles fréquentaient l'école, pourcentage qui était supérieur à Alger où 75% des garçons musulmans et 50% des filles étaient scolarisés, Européens et Arabes étant mêlés sur les bancs des écoles au moment où, dans maints États américains, la ségrégation sévissait encore entre Blancs et Noirs. Peut-être l'ancien ministre faisait-il encore allusion à la médecine coloniale. L'École de médecine d'Alger a été fondée moins de trente ans après la conquête. En 1860, le taux de mortalité infantile pouvait atteindre les 30 % dans la population algérienne. En 1954, il sera descendu à 13 %, pourcentage certes trop élevé, mais qui témoignait quand même d'un progrès. C'est à Constantine, en 1860, qu'Alphonse Laveran a identifié l'agent du paludisme, ce qui lui vaudra le prix Nobel de médecine en 1907. À l'école ou à l'hôpital, où était le crime contre l'humanité dans l'Algérie française?

Ajoutant que l'on ne construit rien sur «la culture de la culpabilisation», l'ancien ministre de l'Économie précise aujourd'hui: «La France a installé les droits de l'Homme en Algérie, mais elle a oublié de les lire». Ne peut-il pas ainsi réconcilier l'opposition entre les partisans de l'excuse et les critiques de la repentance?

Emmanuel Macron, spécialiste du rien-disant destiné à contenter tout le monde afin d'attirer un maximum de voix...

Il est certain que défendre un minimum l'œuvre française en Algérie tout en flattant un maximum les contempteurs de la colonisation française est un exercice qui demande de la souplesse. Mais je laisse les commentateurs de l'actualité analyser les balancements contraires d'Emmanuel Macron, spécialiste du rien-disant destiné à contenter tout le monde afin d'attirer un maximum de voix. Je rappellerai seulement que l'histoire électorale française, depuis un siècle et demi, a vu régulièrement surgir du paysage politique des personnages de ce type et jouer les hommes providentiels dont de braves citoyens attendaient tout. La société du spectacle y ajoute une dimension où il faut avoir la gueule de l'emploi: être jeune et beau. Ce sont des phénomènes sans enracinement dans la société, et par-là éphémères.

Comment expliquez-vous que la «colonisation» suscite encore aujourd'hui un tel débat dans l'opinion publique? Est-ce le signe de la crise identitaire que traverse le pays?

On pourra regarder en face l'histoire de la présence française en Algérie le jour où l'opprobre ne sera plus jeté sur les Européens d'Algérie et les harkis, et leurs descendants.

L'opinion me paraît plutôt indifférente à la question: déjà, dans les années 1950-1960, elle était de plus en plus hostile à l'Algérie française qui exigeait des sacrifices que plus personne n'avait envie de supporter. Mais en France, l'esprit de repentance permet à certains réseaux d'attiser la détestation de notre passé, phénomène de haine de soi qui conduit à dissocier la nation. Et en Algérie, la dénonciation de la colonisation française cela fait partie des fondamentaux du pouvoir actuel qui s'est construit sur toute une mythologie autour de la guerre d'indépendance. Le drame nous revient en ricochet par les jeunes Français d'origine maghrébine qui ont été élevés avec l'idée que la France aurait commis des crimes à l'égard de leurs aïeux. Comment pourraient-ils aimer la France dans ces conditions, comment pourraient-ils se reconnaître dans notre passé? C'est un chemin difficile mais il n'y en a pas d'autre: il faut faire toute la vérité sur la relation franco-algérienne à travers la durée et à travers la multiplicité de ses facettes. On pourra regarder en

Liberte Politique face l'histoire de la présence française en Algérie dans sa totalité le jour où l'opprobre ne sera plus jeté par principe sur les Européens d'Algérie et les harkis, et leurs descendants.